



Europe Démocratie Espéranto

*Le 4 février 2013, a été enregistrée à la Présidence de l'Assemblée Nationale une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les dérives linguistiques actuelles en France, chargée de proposer des mesures de défense et de promotion de la langue française, par présentée par Madame et Messieurs Jean-Jacques CANDELIER, Patrice CARVALHO, Gaby CHARROUX, André CHASSAIGNE, Marc DOLEZ et Jacqueline FRAYSSE, député-e-s.
<http://www.assemblee-nationale.fr/14/propositions/pion0665.asp>*

Communiqué :

La section française du mouvement Europe Démocratie Espéranto se félicite de la proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les dérives linguistiques actuelles en France. Les États-membres de l'UE n'ont pas encore pris conscience des enjeux économiques, culturels et sociaux liés à la détermination d'une politique publique des langues étrangères. Le laisser-faire et l'inexistence de débat sur la question conduisent à des inégalités dans l'industrie culturelle et à des investissements colossaux dans l'éducation tout au long de la vie qui ne garantissent ni la préservation des langues de l'UE, ni la création d'un espace public européen ouvert à chaque citoyen. Le mouvement Europe Démocratie Espéranto souhaite que ce projet de résolution aboutisse et que l'action gouvernementale dans le domaine linguistique s'oriente vers un meilleur contrôle des dépenses engendrées par le tout-anglais et vers un plus grand respect des citoyens et de leurs langues.

Emmanuel Debanne

Président de Europe Démocratie Espéranto, section française.

Contact :

Pierre Dieumegard,

secrétaire de Europe Démocratie Espéranto, section française

pierre.dieumegard@free.fr

06 65 778 668

Le saviez-vous ?

Le **Cadre européen commun de référence** pour les langues est utilisable en espéranto. On peut passer les examens des divers niveaux ayant valeur officielle dans toute l'Europe.

<http://edukado.net/ekzamenoj/referenckadro>

Le saviez-vous ?

« **L'enseignement des langues étrangères comme politique publique** »

est le titre d'un rapport de François Grin au Haut Conseil d'Évaluation de l'École

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/054000678-l-enseignement-des-langues-etrangees-comme-politique-publique>